

COMMUNIQUE DE PRESSE :

Le 26 février 2020, la SCIC TOTEM PROVENCE a été créée.

Point d'aboutissement des démarches de concertation entre la Métropole, la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts) et TOTEM mobi, la SCIC TOTEM PROVENCE est aussi le point de départ d'un nouveau mode de collaboration public-privé sur un projet de large envergure (600 véhicules à terme).

La co-gestion d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif associant la collectivité, les clients entreprises et particuliers et TOTEM mobi sera la meilleure manière de gérer un service, proche d'un service public, mais qui doit disposer de l'agilité indispensable pour adapter les innovations technologiques aux besoins de mobilité du territoire et de ses salariés ... le tout selon une éthique légitimement attendue des conducteurs.

Le service opéré par la SCIC TOTEM PROVENCE, à compter du 1^{er} mars, propose 174 véhicules en location et revendique près de 20 000 conducteurs inscrits. La SCIC TOTEM PROVENCE disposera de moyens accrus pour augmenter sa flotte, déployer son réseau et proposer des tarifs adaptés à chaque profil de conducteur (pro ou perso, occasionnel ou fréquent).

La SCIC TOTEM PROVENCE se donne pour mission de mettre l'innovation technologique au service d'une mobilité écologique pour tous. Ainsi, la SCIC va encore renforcer les caractéristiques qui marquent la différence de TOTEM mobi dans le secteur de l'autopartage :

1. Un tarif TOTEM SOLIDAIRE facilitera l'employabilité des personnes qui ne disposent pas de véhicules et sont, de ce fait, limitées dans leur recherche d'emploi, notamment dans les emplois en zone d'activité ou en horaires décalés.
2. Les entreprises seront partie prenante de la gestion de la SCIC. En effet, entre l'individu et la collectivité, les entreprises ont un rôle crucial à jouer dans l'adoption des nouvelles mobilités, que ce soit par la création de stations de recharge en périphérie de la ville, la mise en place du forfait Mobilité Durable que les entreprises peuvent rembourser à leurs salariés depuis la loi d'Orientation des Mobilité, ou encore la mutualisation des flottes de service. Ainsi, dès la constitution de la SCIC, 6 entreprises font déjà partie du collège des Utilisateurs :
 - a. ENEDIS (Frédéric Beringuier),
 - b. NGE (Antoine Metzger),
 - c. GSA PRADO (Franck Recoing),
 - d. GPS-Sourcing (Enzo Amabile)
 - e. ODY-C (Christophe CAILLE), fonds de dotation hébergeant l'association d'intérêt général Entrepreneurs pour la Planète
 - f. SEASY (Yann Le Bellec et Sophie Galvagnon, fondateurs de LATITUDE BLANCHE)
3. Une collaboration accrue avec les transports en commun de la Métropole. TOTEM mobi est présent sur l'appli de la RTM et est pleinement intégré dans le projet ICAR de la Métropole Aix Marseille Provence (projet de MaaS, comme Mobility as a Service consistant à regrouper toutes les offres de mobilité dans un seul portail).
4. Une démarche d'entretien privilégiant la réparation et le recyclage pour les pièces non liées à la sécurité des véhicules.

Comme dans toute coopérative les salariés seront également partie prenante de la gestion de la SCIC dans le collège des Salariés.

Cette création fait suite au vote à l'unanimité des élus de l'assemblée de la Métropole Aix Marseille Provence (19 décembre 2018) et témoigne de la place prise par le service TOTEM mobi dans la ville Phocéenne.

Cette SCIC, dont les statuts ont été signés ce jour signés par Madame Martine VASSAL, présidente de la Métropole Aix Marseille Provence, Monsieur Richard CURNIER, directeur régional PACA de la Banque des Territoires et Madame Emmanuelle CHAMPAUD, présidente de TOTEM mobi SAS s'inscrit dans les innovations qui vont faciliter les déplacements des Métropolitains et diminuer le « tout voiture » dont les désavantages sont connus de tous.

A propos de TOTEM mobi :

Le service TOTEM mobi a été créé à Marseille en 2015 par Cyrille Estrade et Emmanuelle Champaud pour proposer un service d'autopartage sponsorisé par la publicité. Dès ses débuts, TOTEM mobi a été soutenu par le réseau Femmes Business Angels, Citiz Provence et Mobiliz (le programme de Mobilité Solidaire de Renault).

En 2017, la Caisse des Dépôts, la SCR P&C (Société de Capital Risque Provençale et Corse) et le fonds Région Sud Investissement (Fonds de co-investissement régional créé en 2010 par la Région Sud avec le soutien du FEDER et conseillé par Turenne Capital pour soutenir l'émergence et le développement des entreprises de croissance régionales) sont entrés au capital de TOTEM mobi SAS.

EN 2019, TOTEM mobi SAS a évolué vers un modèle de plate-forme d'autopartage mettant en relation des conducteurs et des opérateurs. Son modèle est en phase de déploiement auprès d'agglomérations et de grands sites privés tels que le CEA de Grenoble.

A propos de la Métropole Aix-Marseille-Provence :

La Métropole Aix-Marseille-Provence décline sa feuille de route mobilité sur l'ensemble des 92 communes de son territoire. Mise en place de pôles d'échanges multimodaux, modernisation et automatisation du métro et extension du tramway à Marseille, développement de lignes de bus à haut niveau de service, conversion du matériel roulant aux énergies propres pour améliorer la qualité de l'air, développement des mobilités douces et de l'autopartage ... la Métropole souhaite rapprocher lieux de vie et bassins d'emploi dans un périmètre composé d'espaces urbains très denses, de zones rurales et de sites naturels protégés.

Stéphane Gireau – 06 32 87 19 86 - stephane.gireau@ampmetropole.fr

Gregoire HALLION – 06 67 10 91 30 – gregoire.hallion@totem-mobi.fr

Emmanuelle CHAMPAUD - 06 21 53 00 67 - emmanuelle.champaud@totem-mobi.fr

[Phototèque TOTEM PROVENCE](#) (copyright Thomas Kendall pour TOTEM mobi)

